



Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Déposé / Reçu le

07 OCT. 2020

au greffe du tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles



20120726

e,

N° d'entreprise : 0474 149 064

Nom

(en entier) : **SPRL LA SERENADE**

(en abrégé) :

Forme légale : **société privée à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **avenue de la Chasse 135 à 1040 Etterbeek****Objet de l'acte : Démission - nominations - transfert siège social**

Extrait du proces-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 10 septembre 2020.

L'an deux mil vingt, le 10 septembre c'est tenu au siège de la société l'assemblée générale extraordinaire :

Ordre du jour :

- Démission du gérant
- Nomination des nouveaux gérants
- Transfert du siège social

L'assemblée a accepté à l'unanimité se qui suit :

- La démission du gérant Mr Luigi MALLACI BOCCHIO, rue de la Belle Haie 1 à 1490 Court-Saint-Etienne et ce à partir de ce jour.
- la nomination de deux gérants et ce à partir de ce jour :
Mr MALLACI BOCCHIO Vito, rue de la Belle Haie 1 à 1490 Court-Saint-Etienne et de
Mr MALLACI BOCCHIO Nicky, rue de la Belle Haie 1 à 1490 Court-Saint-Etienne.
- Le siège de la société est transféré à l'adresse suivante et ce à partir de ce jour :
rue de la Belle Haie 1 à 1490 Court-Saint-Etienne.

Fait à Buxelles, le 10 septembre 2020.

Vito MALLACI BOCCHIO

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 14/10/2020 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).